
COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P : 11.063 Yaoundé

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° ____/MINFI/ITIE/C/UGAP

Yaoundé, le 19 avril 2021

**COMPTE RENDU DE LA DIX-NEUVIEME SESSION DU COMITE ITIE
TENUE LE 19 AVRIL 2021 A L'HOTEL MONT-FEBE**

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE DIX-NEUF DU MOIS D'AVRIL

S'est tenue à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé, la dix-neuvième session du Comité ITIE Cameroun sous la présidence de **M. Gabriel DODO NDOKE, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité ITIE Cameroun.**

Y ont pris part outre les membres du Comité, les points focaux du Secrétariat Permanent et du personnel permanent dudit Secrétariat.

La liste des présences est jointe en annexe.

M. Ibrahim NDOUOP tenait la plume à cette session qui a débuté à 15h 56 mn.

L'ordre du jour a principalement tourné autour :

- *Point sur la suspension du Cameroun de l'ITIE*
- *Les actions entreprises au cours de l'intersession*
- *Divers.*

Il a d'entrée de jeu informé les membres d'une séance de travail, dans l'intersession, avec le Président du Comité au cours de laquelle, plusieurs chantiers ont été abordés avec les grandes avancées réalisées.

1. Points sur les avancées enregistrées durant l'intersession

S'agissant de la Conciliation ITIE 2018 et 2019, le Président du Comité, en Rapport avec l'option envisagée antérieurement, a opté pour la collaboration avec le Cabinet BDO-Tunisie qui a d'ailleurs été saisi par une correspondance le 15 avril 2021. Cette correspondance a été suivie, le lendemain, d'un accusé de réception et de réponse du destinataire.

S'agissant des arriérés dus au Cabinet au titre des Conciliations 2016 et 2017, le Ministre des Finances, Président du Comité a instruit le règlement rapide desdits arriérés, règlement qui, selon la correspondance en réponse de BDO adressée au MINFI, est une condition préalable pour la remise

du Rapport ITIE 2018 que le Cabinet s'engage néanmoins à rédiger au plus vite. Le Président annonce aux participants que deux décomptes sur quatre sont mis en paiement.

Cette information a été confirmée par le Représentant de la Direction Générale du Trésor. Il a annoncé que la décision sur le suivi des affaires courantes a été signée et versée dans le dossier des membres du Comité.

Avant de passer la parole aux membres du Comité pour se prononcer sur le projet d'ordre du jour profondément remanié en raison des orientations données par le Président du Comité, le Président de séance a demandé à M. BISSOU faire le point de la collaboration du Comité avec les partenaires du Cabinet BDO. Dans sa prise de parole, il a donné lecture de la correspondance du Président du Comité à BDO ainsi que de la réponse de BDO Tunisie au Président du Comité, la correspondance du Madame la Présidente du Conseil d'Administration de l'ITIE portant suspension temporaire du Cameroun.

Compte tenu de la décision du Président, de solliciter le Cabinet BDO pour la réalisation des conciliations ITIE 2018 ET 2019, le Président de séance a demandé que la note relative à la constitution d'un groupe de travail chargé de faire la conciliation en régie, soit mise en veilleuse. Il a invité les uns et les autres à rester mobilisés pour apporter leur collaboration au Cabinet.

2. Amendements du projet d'ordre du jour

Sur le projet d'ordre du jour de la session, compte tenu du recentrage opéré en amont, les **réactions des Représentants de l'Eglise catholique, de Transparency International, de l'ONG AGNR et du CRADEC ont été enregistrées.**

Pour le Représentant de l'Eglise catholique (Collège de la Société Civile), il importe de questionner la raison pour laquelle nous nous retrouvons dans la situation actuelle. Il a exprimé et regretté que certaines choses essentielles n'aient pas été faites à l'instar du défaut de paiement de BDO. Le Président a suggéré que les aspects liés à la gouvernance soient évoqués ultérieurement.

Le Représentant de Transparency International (Collège de la Société Civile), pour sa part, a suggéré que le Comité réagisse à la lettre de suspension du Conseil d'Administration. Il estime que la décision relative à l'Unité de Gestion Administrative n'était pas pertinente du moment où la situation contractuelle des personnels cités dans cette décision n'est pas clarifiée. A cette réaction, le Président suggère que les problèmes de gouvernance soient adressés au cours d'une session dédiée qui pourrait aussi être consacrée à la réponse à la correspondance du 12 avril 2021.

Le Représentant de l'ONG AGNR (Collège de la Société Civile), suggère que soit évoqué en divers, la problématique des financements offerts par la Banque Mondiale au profit des Comités, la propriété effective et les questions environnementales.

Le Représentant de la CONAC (Collège des Administrations), suggère que le Comité se penche sur la réponse à formuler suite à la correspondance du PCA de l'ITIE.

Le Représentant de la SNH (Collège des Entreprises) se félicite que nous soyons revenus au réalisme en optant pour la production des Rapports par le Cabinet. Pour lui, c'est l'occasion donnée

au Comité de se mettre à l'apprentissage de la production en régie desdits Rapports. Il souligne d'ailleurs que les recommandations formulées dans les précédents Rapports ne sont pas encore exécutées et que d'importants chantiers de l'Initiative, à l'instar de la publication des contrats, nécessitent des décisions politiques.

Après toutes ces interventions, le Président a suggéré que la priorité soit donnée à un échange avec la Cabinet BDO pour recueillir ses attentes vis-à-vis du Comité. Il recommande à l'équipe supervisée par le Représentant de la CONAC d'échanger avec le Cabinet dans ce sens et d'en rendre compte. Le Président recommande en outre de maintenir la décision des groupes techniques. A l'interrogation du Représentant du Minjustice de savoir si, depuis le 16 avril, une autre correspondance a été adressée à BDO, le Président recommande à l'équipe dirigée par M. Richard FEGUE EKANI de faire les diligences afin que dès le 20 avril 2021, les réponses aux correspondances de BDO et du PCA/ITIE soient signées et expédiées.

Le Représentant de PWYP (Collège de la Société Civile) suggère que les TDR soient revus pour y inclure les nouveaux éléments.

Le Représentant de l'Eglise catholique (Collège de la Société Civile) rappelle que le Rapport du groupe ad hoc sur la déclaration par projet n'a pas été adopté.

Le Représentant de la SNH rappelle l'interpellation du PCA/ITIE qui demande que nous nous rapprochions du Responsable-pays au Secrétariat International au sujet de la gouvernance du groupe multipartite.

Le Comité s'engage à recourir au Cabinet BDO pour la réalisation des Rapports 2018 et 2019 et suggère que la prochaine session se tienne en présence de BDO, dans la mesure possible de sa disponibilité.

3. Divers

Le Représentant de la Fédération minière suggère que la partie technique et financière mentionnée dans la correspondance de BDO soit adressée par visioconférence par l'équipe de M. Richard FEGUE EKANI, compte tenu des contraintes de temps et de déplacement.

Le Président demande que cette préoccupation soit adressée dans la correspondance en réponse à BDO et informe le Comité que le Directeur Général du Trésor a pris le règlement qui valide la procédure de monétisation de l'or matière. Cette information destinée aux Maires, leur permettra de rassurer leur base.

Il a clôturé son propos en annonçant la promotion d'un membre du Comité à la prestigieuse fonction de Directeur Général de la Société Nationale des Mines.

Il a clôturé la session à 17h25 minutes. /-

Le Coordonnateur UGAP



Le Président de séance



Dodo Ndoké Gabriel

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P : 11063 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° ____/MINFI/ITIE/C/UGAP

Yaoundé, le 19 avril 2021

RESOLUTIONS / RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA SESSION DU 19 AVRIL 2021

A l'issue de la session de référence, le Comité adopte les résolutions et formule les recommandations ci-après :

I- RESOLUTIONS

Le Comité décide de :

- 1- prendre acte des avancées enregistrées au cours de l'intersession à travers d'une part, les textes signés par le Président du Comité notamment, **la Note d'information constatant l'absence de Madame le Secrétaire Permanent pour des raisons de maladie**, les **décisions mettant en place une Unité de Gestion Administrative Provisoire (UGAP)** et constatant les **Groupes Ad Hoc** et d'autre part, les **correspondances du Président du Comité au Cabinet BDO-Tunisie visant à régulariser le paiement des arriérés relatifs aux conciliations 2016 et 2017** et à solliciter son accompagnement pour la production des Rapports ITIE 2018 et 2019;
- 2- au terme de la Proposition du Président du Comité, de recourir à l'accompagnement du Cabinet BDO-Tunisie pour la réalisation des Rapports ITIE 2018 et 2019 et maintenir certains Groupes Ad Hoc de la Décision 00000408/ MINFI/CAB du 15 avril 2021 ;
- 3- désigner **M. Richard FEGUE EKANI, Représentant de la CONAC au sein du Comité, comme « Coordonnateur » des activités de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire (UGAP), en attendant la reprise du travail par Madame le Secrétaire Permanent, absente depuis janvier 2021, pour causes de maladie ;**
- 4- valider le principe du travail en présentiel et par visioconférence ;
- 5- convoquer la prochaine session en présence du Cabinet BDO-Tunisie pour les formalités diverses liées au démarrage de sa mission.

II- RECOMMANDATIONS

Le Comité recommande :

- 1- à l'équipe supervisée par le Représentant de la CONAC, d'échanger avec le Cabinet BDO-Tunisie sur les aspects techniques liés à la collaboration du Comité ITIE et notamment l'examen des offres technique et financière évoquées dans la correspondance du 16 avril 2021 du Président du Comité ;
- 2- à l'équipe supervisée par M. Richard FEGUE EKANI, de faire les diligences nécessaires afin que les TDR du Conciliateur soient revisités en vue de son adoption et qu'une attention soit portée sur la « déclaration par projet », « la propriété effective » et les « questions environnementales » ;
- 3- Que le Rapport sur la déclaration par projet soit adopté au cours de la prochaine session du Comité ;
- 4- Que la Responsable chargée de la communication prenne des dispositions pour organiser l'échange suggéré par Madame la Présidente du Conseil d'Administration, au sujet de la gouvernance du Secrétariat Permanent.

Le Coordonnateur UGAP

Richard Fegue Ekani
Diplômé en Sciences Politiques



Le Président de séance



Dodo Ndoké Gabriel

